

RÉE

7 Août 2021

29 AV 5781

1199

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Le pouvoir protecteur de la Torah

« La bénédiction si vous écoutez les commandements du Seigneur votre D.ieu que je vous prescris aujourd'hui. » (Dévarim 11, 27)

La formulation de ce verset pose une difficulté : pourquoi est-il dit « la bénédiction que (acher) vous écoutez » [traduction littérale], plutôt que « si (im) vous écoutez », à la manière dont il est dit au verset suivant « et la malédiction si vous n'écoutez point les commandements du Seigneur votre D.ieu, si vous vous écarterez du chemin que je vous indique aujourd'hui, en suivant des dieux étrangers que vous ne connaissiez pas » ?

Le Saint béni soit-Il nous enseigne ici que le seul fait d'écouter Ses mitsvot est en soi une bénédiction. Parfois, on a l'impression qu'en observant une mitsva, on sort perdant. Par exemple, la fermeture de son commerce durant un quart d'heure pour prier min'ha nous ferait perdre des clients. L'Éternel souligne ici qu'il n'en est rien. Même s'il nous semble que cette pause entraîne un dommage, en considérant l'ensemble du tableau, on réalisera la merveilleuse manière dont le Très-Haut a agencé les événements et fait en sorte que cette perte apparente soit à notre avantage.

Lorsque Moché fut puni en se voyant refuser l'entrée en Terre Sainte, il perçut ce décret comme un grand malheur. Aussi, adressa-t-il au Créateur cinq cent quinze suppliques pour qu'il lui pardonne son péché et annule l'édit. Son intention n'était pas de pouvoir jouir des produits suaves de la terre d'Israël, mais il désirait y pénétrer pour le bien des enfants d'Israël. En effet, d'après nos Maîtres (Sota 9a), s'il y était entré et avait construit le Temple, il n'aurait pu être détruit, les ennemis du peuple juif n'ayant aucune emprise sur les œuvres de Moché, comme sur celles du roi David.

Cependant, le fait qu'il ne construisit pas le Temple, dès lors sujet à la destruction, faisait partie du plan divin. Loin de se limiter à un malheur, cette ruine nous permet d'espérer sans cesse la reconstruction d'un nouveau Temple, plus grand et somptueux encore que les précédents et duquel la Présence divine ne se retirera jamais.

La bénédiction divine est l'apanage de l'homme qui plonge totalement son esprit dans la Torah et les mitsvot. Cette idée peut se lire en filigrane à travers notre verset « La bénédiction que vous écoutez les commandements du Seigneur votre D.ieu » : le terme èt ouvrant celui-ci et composé de la première et de la dernière lettre de l'alphabet hébraïque renvoie à l'ensemble des lettres composant la Torah, tandis que le mot acher (que) est formé des mêmes lettres que le mot roch (tête). Ainsi, seul celui qui engage toutes ses facultés mentales dans la Torah bénéficiera d'une

protection divine contre tout malheur et connaîtra la réussite et une profusion matérielle. En bref, il ne perdra rien de son service divin.

Bien souvent, lorsque je reçois le public et entends les diverses difficultés de mes frères, j'éprouve beaucoup de peine et me demande pourquoi je devrais entendre tant de malheurs. Soudain, mettant court à mes pensées, un jeune ba'hour se présente à moi afin de me demander une bénédiction pour réussir dans l'étude de la Torah. C'est ce qui me tient le plus à cœur. Il n'aspire ni à s'enrichir, ni à connaître du succès dans les affaires, ni même à trouver son âme sœur ; son unique souhait est de progresser dans l'étude et l'accomplissement des mitsvot. Ce type de jeune homme me transmet la force de poursuivre mes œuvres en faveur de la communauté, car je constate alors que le peuple juif a un avenir. Heureux ceux dont la Torah et les mitsvot sont au sommet de l'échelle des priorités !

Si nos ancêtres étaient entrés en Terre Sainte aussitôt après le don de la Torah, le livre de Dévarim n'aurait pas été écrit. Le péché des explorateurs nous a valu un livre entier de la Torah. Le Ramban explique (introduction à Béréchit) que toutes les lettres de la Torah correspondent à des Noms divins. Par ailleurs, nos Maîtres affirment (Béréchit Rabba 74, 17) que la Torah comprend soixante myriades de lettres, en parallèle au nombre d'âmes composant le peuple juif. Par conséquent, si les explorateurs n'avaient pas fauté, les enfants d'Israël n'auraient pas dû errer quarante ans dans le désert et le livre de Dévarim n'aurait pas vu le jour. Nous aurions alors perdu de nombreux Noms divins, tout comme de multiples âmes de notre peuple.

Malheureusement, nous sommes aujourd'hui envahis par des appareils qui nous éloignent de la Torah et nous expulsent de ce monde. Il est important de savoir que la place dans notre cœur est limitée ; aussi, si on le remplit de bêtises, il n'est plus en mesure d'abriter la Torah étudiée. Le roi David affirma : « Mon cœur est déchiré en moi. » (Téhilim 109, 22) En d'autres termes, il annihila si bien son mauvais penchant qu'il aménagea ainsi un vaste espace pouvant être occupé par la Torah et les mitsvot.

Méfions-nous donc du progrès technologique et veillons à ne pas nous laisser entraîner par ce danger constant, qui rompt notre lien avec le Créateur. Éloignons-nous-en comme du feu et nous gagnerons ainsi une demi-heure d'étude quotidienne ou une mitsva supplémentaire. Le cas échéant, l'Éternel nous montrera que nous ne sommes pas sortis perdants, mais jouissons au contraire de Sa précieuse aide dans toutes nos entreprises



All. * Fin R. Tam

Paris 21h03 22h15 23h19

Lyon 20h44 21h52 22h48

Marseille 20h36 21h41 22h33

(*) à allumer selon votre communauté

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orotheim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 29 Av, Rabbi Yaakov Berdugo, auteur du Choufraya DeYaakov

Le 30 Av, Rabbi Yéhoua Lavi, Rav de Tripoli

Le 1er Élou, Rabbi Chmouel Di Abila

Le 2 Élou, Rabbi Aharon 'Hasson

Le 3 Élou, Rabbi Eliahou Mansani, élève du Dr Ha'haïm

Le 4 Élou, Rabbi Meïr Sim'ha HaCohen, auteur du Dr Saméa'h

Le 5 Élou, Rabbi Moché Aharon Pinto



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Quand la maison est un beit hamidrach

Du vivant de mon père, le Tsadik Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal, un homme eut l'audace de venir lui demander comment il se faisait qu'il n'ait jamais entendu parler de sa Yéchiva, alors qu'en général, les grands Tsadikim se trouvent à la tête d'importantes institutions de ce type. Où se situait la Yéchiva de Papa et quels étaient ses élèves ?

Sans hésiter, Papa lui répondit tranquillement : « Ma Yéchiva, c'est ma maison, et mes élèves, ce sont mes enfants. »

À l'époque, cette réponse me fit sourire. Quelle drôle de Yéchiva cela faisait !

Cependant, un peu plus tard, lorsque je compris le sens profond de ses paroles, la remarquable justesse et la sagesse de cette réplique m'émerveillèrent.

Chaque Juif a chez lui un beit hamidrach miniature, une Yéchiva kétana, dans laquelle il éduque ses fils à devenir des érudits, et ses filles, des femmes vertueuses. Il est donc, en quelque sorte, le Roch Yéchiva de sa maison, investi du mérite et de l'obligation de diriger, de former et d'orienter sa progéniture dans la bonne voie.

Combien Papa avait-il raison ! Il n'est pas donné à tout le monde de devenir Roch Yéchiva et de fonder une institution d'où sortiront des hommes de Torah. Mais, tout un chacun a la possibilité d'être Roch Yéchiva de son foyer, d'en faire une Yéchiva et un sanctuaire en miniature, en éduquant ses enfants dans le droit chemin.

DE LA HAFTARA

« **Ô infortunée, battue par la tempête, privée de consolation ! (...)** » (Yéchaya, chap. 54)

Lien avec le Chabbat : cette haftara est l'une des sept lues lors des Chabbatot de consolation suivant le 9 Av et traitant de ce thème.

On ajoute deux versets de la haftara de veille de néoménie : « **C'est demain néoménie (...).** » (Chmouel I chap. 20)

CHEMIRAT HALACHONE

Des moyens non acceptables

Pour les non-Juifs, la manière la plus directe de sanctionner une infraction est de dénoncer le pécheur aux autorités. Cependant, si l'on dénonce un Juif aux autorités, elles peuvent lui imputer une peine ne lui revenant pas d'après la loi de la Torah. Par exemple, celle-ci ne prononce pas de peine d'emprisonnement pour des délits monétaires.

Révéler des informations susceptibles d'entraîner l'incarcération d'un Juif peut être considéré comme de la calomnie. Il sera permis de le faire uniquement s'il est clair qu'un tel représente un danger public, afin de protéger les gens. Étant donné la grande complexité du sujet, il convient de consulter un Rav agréé en la matière.



PAROLES DE TSADIKIM

Le pouvoir salvateur de la tsédaka

« **Tu lui donneras, donneras encore, ce ne sera pas à contrecœur que tu lui donneras, car alors, le Seigneur ton D.ieu te bénira dans toutes les entreprises de tes mains.** » (Dévarim 15, 10)

À la synagogue Sodaï de 'Holon, à une heure assez matinale, l'ingénieur Eliahou Zerbi termine sa prière, puis s'adresse au trésorier : « D'après mes calculs, je dois remettre 1 036 chékalim de maasser. Voici l'argent ; veuillez bien le transmettre à la tsédaka. » Sur ces mots, il lui remet l'argent et part au travail. Il n'avait pas du tout l'impression d'avoir accompli un grand acte, et certainement pas un de nature salvatrice.

Au milieu de la journée, il voyagea sur une route étroite et sinueuse, le kvich alone. Il s'agit d'une voie très serrée avec, d'un côté, une montagne escarpée et rocheuse et, de l'autre, un grand abîme. Il s'y engagea.

À l'un des virages, il aperçut soudain un grand véhicule militaire qui avançait dans sa direction. La fraction de minute suivante, il comprit qu'elle roulait dans sa voie. Encore une fraction de plus et il réalisa que c'était une question de quelques secondes jusqu'à sa collision avec ce poids lourd.

Il klaxonna, fit des appels de phares et ouvrit sa fenêtre pour faire des signes de main nerveux. Mais, rien n'y fit. Pour une raison inconnue, le conducteur de la jeep ne semblait pas l'avoir remarqué, puisqu'il continuait à avancer tout droit vers lui.

Il avait trois options, l'une pire que l'autre et toutes aboutissant à une mort certaine. Soit tourner à droite et être précipité dans l'abîme, soit tourner à gauche et foncer dans la montagne, soit rester dans sa file et entrer en collision avec le véhicule blindé, ce qui le réduirait, avec sa voiture, en petites miettes.

Maître du monde, que faire dans une telle impasse ?! Eliahou fut saisi d'une peur indescriptible. Il avait le sentiment que c'était fini et, pourtant, l'instinct de survie le poussait à lutter pour s'en sortir. Cependant, dans le cas présent, les trois voies possibles s'offrant à lui menaient directement au jardin d'Eden. Il n'existait pas de quatrième alternative. Il ne lui restait plus que quelques fractions

de minute pour réagir...

Il décida de se rapprocher au maximum à gauche, tout en restant sur la route, même si les chances que l'engin ne le heurte pas restaient très faibles. Il klaxonna de toutes ses forces, tout en s'écriant « Chéma Israël » du plus profond de son cœur, tremblant à l'idée de ce qui allait se passer.

Subitement, il ressentit une puissante secousse. Son cœur bondit. La jeep arriva devant lui et, au dernier instant, son conducteur, qui l'avait apparemment remarqué in extremis, braqua à fond. Sa voiture fut éraflée, trembla légèrement, mais continua à rouler. Quant à lui, il était resté en vie, la preuve étant qu'il put nous faire ce récit.

À la fin de cette journée mouvementée, il rejoignit son foyer. Le téléphone sonna. C'était sa mère, qui habitait à Los Angeles et venait juste de se réveiller. Le souffle coupé, elle lui demanda : « Eliahou, que t'est-il arrivé ? Raconte-moi ce qui s'est passé aujourd'hui. »

Il sursauta. Comment sa maman avait-elle déjà eu vent de son effrayante aventure ? Comment savait-elle qu'il avait failli être victime d'un accident de route meurtrier ? Elle poursuivit alors pour s'expliquer : « Quelques heures plus tôt, en pleine nuit, je dormais sereinement quand, tout d'un coup, ton cher papa m'apparut en rêve. Cette vision m'agita et me troubla, mais, le visage rayonnant, il me rassura en me disant : "Sache qu'aujourd'hui, Eliahou a été épargné de la mort grâce aux mille et quelques chékalim qu'il a donnés à la tsédaka." Voilà ce qu'il m'annonça, avant de disparaître. Je me réveillai en sursaut, couverte d'une transpiration froide. Il m'était apparu inopinément pour me révéler des secrets célestes à ton sujet – ta vie était en danger et tu avais été sauvé par le mérite de la charité. » Puis, elle réitéra sa demande : « Raconte-moi ce qui est arrivé ! » Son fils obtempéra.

« Mon intention n'est pas de prouver que la tsédaka sauve de la mort, conclut Eliahou. Ceci est clair pour nous tous. Mais, ce qui est incroyable, c'est que, dans la Cour céleste, se déroulent de véritables débats et que l'âme de mon père fut vraisemblablement mêlée à celui me concernant. J'ignore pourquoi je méritais de mourir, mais Papa zal nous a révélé que mon don à la tsédaka m'avait permis d'échapper à ce décret. »



PERLES SUR LA PARACHA

La réprimande ne dépend pas du nombre d'auditeurs

« *Vois, je vous propose en ce jour.* » (Dévarim 11, 26)

Même si celui qui sermonne sait que, parmi tous ses auditeurs, seul un homme sera influencé par ses paroles, il ne doit pas hésiter à les prononcer, affirme Rabbi 'Haïm de Warméza.

En effet, Moché parla en présence de tous les membres du peuple juif, comme l'indique le pronom « vous », mais s'adressa également à chacun d'eux en particulier, comme le souligne le singulier par lequel s'ouvre le verset, « vois ».

Ton élève est le fils du Roi !

« *Vous êtes les enfants de l'Eternel, votre D.ieu.* » (Dévarim 14, 1)

Rabbi Yaakov Neimann zatsal, Roch Yéchiva de Or Israël, raconte l'histoire qui suit :

« Un Chabbat, je me rendis chez mon Maître, Rav Moché Rosenstein zatsal, Machguia'h de la Yéchiva de Loumja, et constatai qu'il était en train d'interroger un jeune enfant apprenant au Talmud-Torah. Je lui demandai : "Qui est cet enfant ?" Il me chuchota dans mon oreille : "C'est le fils du Saint béni soit-Il !" »

« Face à mon étonnement du fait qu'il n'avait pas répondu à ma question, il ajouta : "Si je t'avais dit que c'est le fils de 'Haïm, en aurais-tu su davantage sur cet enfant ? Et si je te dis que c'est le fils de l'Eternel, cela ne te suffit-il pas pour savoir qui il est ?" »

« Un éducateur d'enfants juifs doit avoir conscience, dans son approche, qu'il s'agit des enfants du Roi des rois – comme il est dit : "Vous êtes les enfants de l'Eternel, votre D.ieu" – et non pas simplement ceux de 'Haïm ou d'Aharon, par exemple. »

« De même qu'il nous incombe de toujours garder à l'esprit l'omniprésence divine, dans l'esprit du verset "Je fixe constamment mes regards sur le Seigneur", de même, lorsque nous enseignons à un enfant, nous devons nous souvenir qu'il est le fils du Saint béni soit-Il. Cette pensée nous permettra d'avoir plus de patience et de nous investir pleinement dans notre tâche. »

... LA CHÉMITA ...

L'année de chémita commence le premier Tichri (Roch Hachana) et se clôt le 29 Élouïl au soir (veille de Roch Hachana de l'année suivante). À l'époque du Temple, il existait une loi consistant à ajouter trente jours à cette septième année, si bien que les travaux des champs étaient déjà prohibés trente jours avant le début de la chémita.

Nos Maîtres ont interdit de labourer un champ dès la fête de Pessa'h précédant la chémita, et un verger dès celle de Chavouot de la sixième année. Cependant, de nos jours, la plupart des travaux agricoles sont permis jusqu'à Roch Hachana et il n'existe pas d'obligation de faire d'ajout. Il suffit de commencer un petit peu avant Roch Hachana.

Néanmoins, nos Sages ont interdit de planter un arbre fruitier durant les quarante-quatre jours précédant l'année de chémita, parce que, si on le faisait, les gens pourraient penser qu'on l'a planté durant celle-ci. C'est pourquoi celui qui désire planter un arbre fruitier avant la chémita veillera à le faire avant le quinze Av, car, à partir du 16 de ce mois, cela deviendra interdit.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Se préparer avant de pèleriner

« *Trois fois par an, toute personne mâle parmi vous paraîtra face au Seigneur ton D.ieu à l'endroit qu'Il aura choisi, à la fête des Azymes, à la fête des Semaines et à la fête des Tentes ; on ne paraîtra pas face au Seigneur les mains vides : chacun selon le don de sa main, selon la bénédiction que le Seigneur ton D.ieu t'aura donnée.* » (Dévarim 16, 16-17)

Le texte souligne ici que tout Juif se rendant au Temple pour les fêtes de pèlerinage doit apporter un don au Saint béni soit-Il. Pourtant, a-t-Il réellement besoin de nos cadeaux, alors que tout Lui appartient, comme il est écrit : « Certes, tout vient de Toi, et c'est de Ta main que nous tenons ce que nous T'avons donné » (Divré Hayamim I 29, 14) ? De même, il est dit : « À Moi appartient l'argent, à Moi l'or, dit l'Éternel-Cébaot. » ('Hagai 2, 8) D.ieu n'a besoin de rien. S'il en est ainsi, pourquoi nous a-t-Il donné l'ordre de ne pas se présenter à Lui les mains vides ?

Avant de monter en pèlerinage à Jérusalem, tout Juif a l'obligation de s'y préparer, chacun à son niveau, afin d'avoir l'insigne mérite de voir la Présence divine. Chacun porte en lui une parcelle divine dont l'Éternel l'a doté, ainsi qu'une part dans la Torah correspondant au degré de son âme. Aussi, s'il désire percevoir l'Éternel, il lui incombe de cultiver cette étincelle supérieure, son âme, tout comme la part qui lui revient dans la Torah.

La signification profonde de l'ordre d'apporter des présents au Très-Haut est donc cette préparation spirituelle. Avant de se rendre au Temple, il était impératif d'effectuer un travail sur soi, en fonction de la part reçue par son âme au jardin d'Eden. Il était exclu de se présenter « les mains vides », c'est-à-dire dénué de Torah et de crainte de D.ieu. Au contraire, on y apportait avec soi ses traits de caractère raffinés et de nouvelles interprétations personnelles en Torah.



SOUVENIR DU JUSTE RABBI MOCHÉ AARON PINTO

le seuil de sa porte était reçu à bras ouverts, avec un visage affable.

Rabbi Moché Aharon incarnait le modèle préconisé par le Tana Rabbi Lévit, homme de Yavné : « Sois extrêmement humble. » Chaque Chabbat, en entrant dans la synagogue, il courbait son dos, comme pour se dévaloriser avant de pénétrer dans le palais du Roi. Lorsque les fidèles s'approchaient de lui après la prière pour recevoir sa bénédiction et lui embrasser la main, il s'empressait de la soustraire et s'opposait fermement à cette marque d'honneur.

Rabbi Moché Aharon était doté d'une confiance en Hachem inébranlable. Le verset « Décharge-toi sur D.ieu de ton fardeau, Il prendra soin de toi » représentait en quelque sorte sa devise permanente. Il l'appliquait à la lettre dans ses moindres démarches, si bien qu'il n'avait aucun intérêt pour les vanités de ce monde. Il passait généralement ses journées comme ses nuits chez lui, se consacrant à la Torah et aux bonnes actions, à côté des veilleuses qu'il allumait à la mémoire de ses saints ancêtres.

Dans son humble demeure, il recevait quiconque sollicitait son aide. Jamais il ne fermait sa porte à personne, homme ou femme.

Tout en faisant particulièrement attention de ne pas lever les yeux vers la personne qui entraînait, il connaissait toujours l'objet de sa venue, que ce soit une demande de bénédiction, un conseil, une prière, un cas de maladie, etc. À tel point que, quand sa femme ou ses enfants pénétraient dans la pièce, il se mettait à les bénir par le traditionnel « Mi chébérah », attendant qu'on lui donne le nom de la personne à bénir... jusqu'au moment où il réalisait qu'il s'agissait de ses proches.

Nous aimerions, à présent, souligner un point déjà abordé maintes fois par le passé, car, étant donné son importance, il n'est pas inutile de le répéter : Rabbi Moché Aharon se distinguait

particulièrement par la pureté de son regard. Comme le rapportent les livres saints, c'est en préservant ses yeux de visions interdites que l'homme acquiert pureté et sainteté et, subéquemment, une véritable crainte du Ciel.

Ainsi, bien que Rabbi Moché Aharon reçût des milliers de visiteurs, il prenait garde de ne pas regarder les femmes. Même lorsqu'entraînait son épouse, la Rabbanite Mazal, qu'elle repose en paix, il ne s'apercevait pas qu'il s'agissait d'elle !

Par ses prières, Rabbi Moché Aharon ébranlait les mondes pour défendre le saint peuple d'Israël. Grâce à son inspiration divine, il voyait l'avenir et suppliait les Tsadikim d'intercéder auprès du Très-Haut en faveur de notre peuple, afin que les mauvais décrets soient annulés et que le salut lui soit accordé.

Le jour de sa Hilloula, le 5 Élou, ses enfants, proches et fidèles élèves se rendent en pèlerinage sur sa tombe, au côté d'innombrables Juifs ayant eu le privilège de connaître la délivrance par son mérite. De son vivant comme après sa mort, ce Tsadik a en effet été le vecteur de grands miracles pour tous ceux qui ont imploré le Créateur en invoquant son mérite – puisse-t-il nous protéger !



**Le Tsaddik
Rabbi Moché Aaron Pinto Zatsal**

À l'approche de la Hilloula du Tsadik Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal, père de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi David 'Hania Pinto chelita, le 5 du mois d'Élou, nous allons tenter de donner à nos lecteurs un infime aperçu de ses hauts faits et de ses qualités exceptionnelles.

De père en fils, la noble lignée des Pinto s'est toujours distinguée par sa grandeur. De génération en génération, elle a donné naissance à des hommes de foi, d'une piété n'ayant d'égale que leur pureté et leur sainteté. Digne représentant de cette famille exceptionnelle, le Tsadik Rabbi Moché Aharon zatsal se rattachait à une chaîne ininterrompue d'érudits, auteurs de miracles, qui rayonnèrent sur le peuple juif.

Rabbi Moché Aharon zatsal s'est rendu célèbre par son service divin d'une grande intégrité et, notamment, par le fait remarquable qu'il prit l'engagement de s'isoler chez lui pendant quarante ans, sur l'ordre de son père, le Tsadik Rabbi 'Haïm Pinto zatsal. Pendant ces dizaines d'années, il se consacra à la Torah avec une assiduité difficilement concevable. Dans cette petite pièce où il vécut reclus toutes ces années, il s'éleva en pureté et en sainteté, sans aucun lien avec le monde extérieur, refusant de se laisser dominer par les besoins du corps et de la matière. Tous ses désirs et aspirations étaient exclusivement tournés vers le service divin.

L'humilité qui caractérisait Rabbi Moché Aharon rayonnait sur son entourage. Tous sentaient qu'ils avaient en face d'eux une personnalité d'une grandeur exceptionnelle, dépassant de loin ses contemporains, ce qui ne l'empêchait pas, en même temps, de ployer sous le poids de son souci et de sa compassion envers chaque homme, en tant que créature conçue à l'image divine. Quel que soit le jour ou l'heure, quiconque passait